



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

**COMMUNIQUE N°001/23/DG/CNPS DU 06 JAN. 2023**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT (AONO) N° 20/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 DU 25 NOVEMBRE 2022**

pour la fourniture et la mise en œuvre de quatre (04) pare-feux sur tous les équipements actifs du Système d'Information et le déploiement d'un système de contrôle centralisé des accès au Système d'Information de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en procédure d'urgence

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert (AONO) n° 20/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 25 novembre 2022 pour la fourniture et la mise en œuvre de quatre (04) pare-feux sur tous les équipements actifs du Système d'Information et le déploiement d'un système de contrôle centralisé des accès au Système d'Information de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en procédure d'urgence se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délaï d'exécution
Lot unique	PAJO CONSULENS Sarl	52 001 400	16 semaines

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du marché considéré.

**Ampliations**

PCA  
DECT  
DAG/SM  
CIPM-AG SPI  
Affichage  
Archives/Chrono



*Signé: Noël Alain Olivier Mekuku  
Mwondo Akame*



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N°003/23/DG/CNPS DU 06 JAN. 2023

Portant attribution du Marché issu de l'Appel d'Offres National Ouvert (AONO) n° 20/AONO/CNPS/DG/ CIPM-AG.SPI/22 du 25 novembre 2022 pour la fourniture et la mise en œuvre de quatre (04) pare-feux sur tous les équipements actifs du Système d'Information et le déploiement d'un système de contrôle centralisé des accès au Système d'Information de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en procédure d'urgence

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS);
- VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AONO) n° 20/AONO/CNPS/DG/ CIPM-AG.SPI/22 du 25 novembre 2022;
- VU le Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres administratives et techniques de décembre 2022;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Approvisionnements Généraux, des Services et Prestations Intellectuelles (CIPM-AG.SPI) en sa session du 23 décembre 2022;
- VU le Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres financières de décembre 2022;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Approvisionnements Généraux, des Services et Prestations Intellectuelles (CIPM-AG.SPI) en sa session du 28 décembre 2022;

DECIDE :

Article 1er. – Le soumissionnaire PAJO CONSULENS Sarl BP : 34 761 Yaoundé est déclaré adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert (AONO) n° 20/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 25 novembre 2022 pour la fourniture et la mise en œuvre de quatre (04) pare-feux sur tous les équipements actifs du Système d'Information et le déploiement d'un système de contrôle centralisé des accès au Système d'Information de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en procédure d'urgence, pour un montant de FCFA HTT 52 001 400 (cinquante-deux millions mille quatre cents) et un délai d'exécution de seize (16) semaines.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM-AG.SPI
- DFC
- DAG/SM
- DECT
- Archives



Yaoundé, le 06 JAN. 2023

*Noël Arnan Olivier Mekulu*  
*Mvonao Akame*



**COMMUNIQUE N° 002/23/DG/CNPS DU 06 JAN. 2023**

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°18 /AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 22 novembre 2022 relatif à la fourniture et l'installation d'une solution de gestion hospitalière au Centre Hospitalier d'Essos (CHE) à Yaoundé et au Centre Médico-Social (CMS) de Garoua.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°18/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 22 novembre 2022 relatif à la fourniture et l'installation d'une solution de gestion hospitalière au Centre Hospitalier d'Essos (CHE) à Yaoundé et au Centre Médico-Social (CMS) de Garoua se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	MONTANT HTT PREVISIONNEL	RABAIS	Délai d'exécution
Lot unique	UNIVERSAL SOFTWARE SARL B.P : 685 DOUALA	150 000 000	133 682 500	11 mois

Ledit attributaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage porte 903, de l'Immeuble Siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Ampliations

- PCA
- DECT
- DAG
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono



Yaoundé le

06 JAN. 2023

Noël Alain Olivier Mekulu  
Arwonda Akame



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 004 /23/DG/CNPS DU 06 JAN. 2023

portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°18 /AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 22 novembre 2022 relatif à la fourniture et l'installation d'une solution de gestion hospitalière au Centre Hospitalier d'Essos (CHE) à Yaoundé et au Centre Médico-Social (CMS) de Garoua.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 modifiant et complétant la Résolution n° 63/21/PCA du 26 novembre 2021 fixant les modalités de passation des Marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS) ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°18/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 22 novembre 2022;
- VU les Procès-Verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Approvisionnements Généraux, des Services et Prestations Intellectuelles (AG.SPI), en ses sessions des 13 et 23 décembre 2022.

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>. – Le soumissionnaire **UNIVERSAL SOFTWARE SARL B.P : 685 Douala** est déclaré attributaire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°18 /AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 22 novembre 2022 relatif à la fourniture et l'installation d'une solution de gestion hospitalière au Centre Hospitalier d'Essos (CHE) à Yaoundé et au Centre Médico-Social (CMS) de Garoua, pour un montant de **FCFA HTT 133 682 500 (cent trente-trois millions six cent quatre-vingt-deux mille cinq cents )** et un délai d'exécution de **onze (11) mois**.

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Applications :

- PCA
- CIPM-BEC
- DFC
- DAG/SM
- DECT
- ARCHIVES



Yaoundé, le 06 JAN. 2023

*Noël Alain Olivier Mekulu  
Arnono Akame*